

MARCHES

Investir dans une optique de long terme

Les marchés boursiers européens, en pleine période de convalescence, subissent une baisse de 13% environ depuis le début de l'année, mais avec des performances divergentes au sein de la zone euro. Ce premier semestre est marqué par les interrogations des investisseurs sur le caractère durable de la reprise économique mondiale. En outre, les inquiétudes sur le niveau d'endettement des Etats en Europe constituent plus que jamais la préoccupation majeure des investisseurs, au point d'occulter les parutions de chiffres économiques plus favorables. Les éléments microéconomiques sont également relégués au second plan. Pourtant, il nous semble important de souligner que la santé financière des entreprises est bonne. De même, les dernières publications ont démontré que dans l'ensemble, les résultats ressortaient à des niveaux supérieurs aux attentes.

Sur les marchés des devises, l'euro a perdu plus de 10% face au dollar au 1er semestre, avec pour conséquence un regain de compétitivité des entreprises européennes et donc une augmentation des perspectives de croissance économique.

En conclusion, le scénario macroéconomique futur reste incertain et n'incite pas à prendre des risques. Pourtant, il nous semble qu'être investi sur les marchés boursiers dans une optique long terme reste opportun.

PATRIMOINE et FISCALITE

Plafonnement des niches fiscales

Dans le cadre de la réduction du déficit budgétaire en France, le gouvernement pourrait durcir les conditions de défiscalisations et réductions d'impôt. En effet, le déficit public devrait atteindre près de 8% en 2010. Le gouvernement s'est engagé à ramener ce déficit à 3% du PIB en 2013, une limite imposée par le traité de Maastricht, soit un effort sur 5 points de PIB sur une période de 3 ans ou 95Mds€. Dans cet environnement, le plafonnement des "niches fiscales" pourrait une nouvelle fois être révisé à la baisse. Rappelons qu'à compter de 2010, la limite du plafonnement s'élève à 20 000€ plus 8% du revenu net global imposable. Pourraient être touchés par exemple les investissements dans les FIP (Fonds d'Investissement de Proximité). Les souscripteurs de FIP bénéficient d'une réduction d'impôt de 25% retenue dans une limite annuelle de 12 000€ pour une personne seule et de 24 000€ pour un couple, soit une réduction annuelle maximum de 3 000€ ou 6 000€. Cette loi est valable jusqu'au 31 décembre 2010 et ne sera peut être pas prorogée. Dans une prochaine lettre, CPG vous tiendra au courant de l'évolution de ce feuillet fiscal qui comportera certainement et malheureusement plusieurs épisodes. Il faut attendre une éventuelle modification de loi pour connaître les intentions réelles du gouvernement.

lettre rédigée le 12 juillet 2010

EVOLUTION DE NOS FONDS ET DES PRINCIPAUX INDICES

26/06/2010	VL	sur 1 mois	sur 3 mois	sur 1 an	sur 5 ans	date de création
ACTIONS LOISIRS ET SPORTS	129,66	-1,71%	-6,45%	13,50%	-28,69%	15/12/2000
EUROPE PROVENCE	164,04	0,40%	-5,85%	15,78%	3,28%	25/04/2003
VALEURS FEMININES	160,11	1,45%	0,51%	40,16%		14/10/2005
CPG MULTIGESTION	68,72	1,78%	-4,29%	17,05%		30/03/2007
CAC 40	3519,73	0,13%	-11,76%	12,46%	-16,19%	
EURO STOXX 50	2629,25	0,58%	-10,60%	10,01%	-16,82%	
S P 500	1076,76	-1,16%	-7,70%	17,18%	-9,64%	
LINGOT D'OR en €	32400,00	1,57%	23,66%	48,97%	179,31%	
PETROLE BRENT en \$	76,17	3,39%	-4,74%	9,98%	31,03%	
	<u>Cours au</u> <u>25/06/10</u>	<u>Cours au</u> <u>25/06/10</u>	<u>Cours au</u> <u>25/06/10</u>	<u>Cours au</u> <u>25/06/10</u>	<u>Cours au</u> <u>25/06/10</u>	
€ / \$	1,2376	1,2376	1,2376	1,2376	1,2376	
Variation		0,86%	0,86%	0,86%	0,86%	
EURIBOR 3 MOIS	0,75%	0,70%	0,64%	1,12%	2,10%	
OAT 10 ANS	3,09%	2,90%	3,38%	3,75%	3,14%	

Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.